INSTITUT MONTAIGNE





Résumé

Les conséquences de l'échec scolaire constituent un handicap majeur pour notre pays.
Sa cohésion sociale comme sa compétitivité économique sont ménacées.

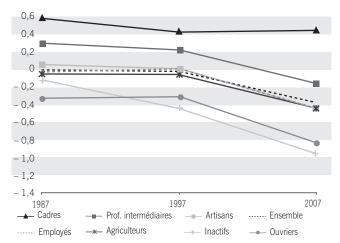
Echec scolaire et inégalités à l'école

Chaque année, 300 000 élèves sortent du CM2 (10 ans) avec des lacunes en lecture, écriture et calcul, soit 40 % d'une classe d'âge. Chaque année, la France s'éloigne davantage des objectifs fixés par la stratégie de Lisbonne (2000) pour bâtir une économie et une société de la connaissance.

Contrairement donc aux idées reçues, notre école primaire va mal. Elle échoue également dans sa mission fondamentale de correction des inégalités. Pire, elle les renforce. La proportion d'élèves en retard à l'entrée en sixième se situe bien au-delà de la moyenne pour les enfants d'employés, d'ouvriers et d'inactifs.

Injection de ressources considérables, interventions législatives à répétition, multiplication des réformes... rien ne semble pouvoir inverser, pour l'instant, ces tendances lourdes. L'école ne parvient pas à « transformer les ressources en résultat » et les pouvoirs publics sont timorés dès lors qu'il s'agit d'exiger une meilleure utilisation des ressources plutôt que de céder à la tentation de les augmenter.

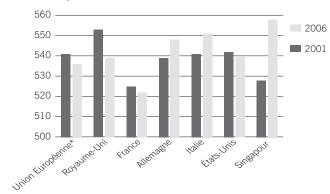
Une dégradation régulière des résultats



Source : F. Oeuvrard, « Les inégalités sociales à l'école. La démocratisation quantitative et ses limites », DEPP - INRP, 1 février 2010.

En lecture comme en calcul, les comparaisons internationales montrent que la France ne cesse de reculer par rapport à de nombreux pays voisins, notamment l'Allemagne.

Performances de la France et d'autres pays en compréhension de lecture, 2001-2006 (PIRLS)



*En 2001, Union européenne : 7 pays sur 15 En 2006, Union européenne : 21 pays sur 27 Sources : Bases de données PIRLS 2001 et 2006

Les défis de l'école

L'école primaire en France n'est pas centrée sur les élèves ni sur leurs besoins. Le temps scolaire est en phase avec des intérêts sociaux, économiques et politiques, calé sur le rythme des adultes, pas sur celui des enfants. Nos programmes scolaires sont trop lourds pour être réalisés dans le cadre d'une année qui est la plus courte d'Europe avec seulement... 140 jours à l'école.

Les tentatives d'organisation de l'école en cycles, afin de faciliter la progression des élèves ont échoué. Alors qu'il conduit presque systématiquement à l'échec et qu'il a été abandonné par tous les grands pays européens, le redoublement reste massivement pratiqué en France, considérant des élèves de 5 à 10 ans comme seuls responsables de leurs difficultés.

De nombreux systèmes éducatifs ont porté l'accent sur le recrutement comme sur la formation initiale et continue des maîtres. En effet, dans la lutte contre l'échec scolaire, « l'effet-maître » est déterminant : aux élèves en grande difficulté, les maîtres les plus efficaces. Cet impératif n'est pas suffisamment pris en compte en France : comment attirer les meilleurs vers le professorat des écoles ? Comment les former et améliorer leurs pratiques ?

La gouvernance des écoles n'est pas adaptée à ces défis. Les directeurs sont sans pouvoir, les expériences sont trop rares et les tentatives pour faire évoluer le système n'ont pas abouti. Dans ce domaine, là encore, les expériences internationales réussies attestent qu'une plus grande autonomie et un meilleur pilotage de proximité ont un effet bénéfique sur les résultats des élèves.

Les propositions de l'Institut Montaigne

Respecter l'organisation de l'école en cycles d'apprentissage cohérents

L'Institut Montaigne propose de réorganiser progressivement l'école sur la base des cycles (loi de 1989 jamais appliquée) et non plus des classes.

1. Clarifier l'organisation des cycles entre l'école maternelle et l'école élémentaire

- Abaisser l'âge de la scolarité obligatoire à 5 ans, ce qui implique que l'État finance l'école obligatoire à partir de l'âge de 5 ans pour l'ensemble des établissements
- Intégrer la dernière année de maternelle (« grande section ») à l'école élémentaire
- Revoir la terminologie afin qu'elle tienne compte de la logique des cycles
- Réaliser les évaluations nationales en début de CE1 et en fin de CM1 afin de consacrer une année entière à l'acquisition des compétences qui font défaut aux élèves

2. Réduire drastiquement le nombre de redoublement

- Empêcher tout redoublement à l'intérieur d'un cycle et le permettre seulement à leur articulation
- Réinvestir l'économie réalisée dans des mesures plus efficaces et plus proches des élèves et de leurs difficultés spécifiques

3. Prendre réellement en charge les élèves en difficulté

- L'aide individualisée ne doit avoir lieu ni le soir, ni en dehors de la classe
- Il faut s'appuyer sur des travaux comme ceux conduits dans le cadre du programme PARLER

II. Le temps des enfants : revenir à une année scolaire plus ample et moins dense

4. Revenir à une semaine de 5 jours de travail

- Travailler 5 jours en incluant le mercredi
- Réduire le nombre d'heures travaillées par jour
- Intégrer le travail des associations à la vie scolaire pour assurer un relais dans les écoles au-delà du temps scolaire
- Assurer une dotation globale de fonctionnement (DGF) de base pour chaque école afin d'éviter une distorsion entre écoles des communes riches et écoles des communes modestes. Elle assurera un accès gratuit aux activités périscolaires pour les élèves les moins favorisés

Rendre l'année scolaire moins compacte en l'allongeant d'au moins deux semaines

Adopter un calendrier systématique alternant 8 semaines de cours et 2 semaines de vacances :

- Modifier l'actuel « système de tuilage » en passant de trois zones à deux zones
- Réduire la durée des congés estivaux d'au moins deux semaines

III. Le métier de professeur des écoles : miser sur la qualité des enseignants pour faire progresser la performance du système éducatif

- 6. Mettre en œuvre un dispositif incitatif pour les candidats à cette profession
 - Instaurer dès les premières années de Licence des contrats de pré-recrutement

 Ce programme favoriserait également l'accès au métier de professeur des écoles de jeunes gens talentueux issus de quartiers sensibles

7. Mettre en place des formations en alternance pour accéder au métier d'enseignant

- Privilégier l'apprentissage : stages pratiques et apprentissages universitaires
- Encourager l'intégration simplifiée de cadres d'entreprise ou de la fonction publique souhaitant devenir professeurs des écoles (à bac+3). Ils doivent pouvoir le faire à travers des procédures de recrutement portant essentiellement sur leur motivation et des mises en situation

8. Améliorer la politique salariale pratiquée en début de carrière

- Proposer un autre profil de rémunération : un traitement plus élevé en tout début de carrière et une progression moins importante par la suite
- Verser des primes significatives pouvant aller jusqu'au doublement du salaire de base¹ – aux enseignants expérimentés volontaires pour enseigner dans des zones réputées difficiles et obtenant des résultats

9. Mettre en place des dispositifs contraignants pour assurer l'obligation annuelle de formation continue

- Enrichir les occasions de formation continue et la prendre en compte dans la gestion de la carrière des enseignants
- La formation continue ne doit plus être prise sur le temps de classe

IV. L'organisation de l'école : mettre en œuvre une gouvernance efficace des écoles primaires et un pilotage effectif du système

- 10. Prendre le décret d'application pour la création d'établissements publics d'enseignement primaire² (EPEP) expérimentaux tel que prévu par la loi relative aux libertés et responsabilités locales du 13 août 2004
- 11. Sélectionner et former des directeurs d'écoles de qualité exerçant un réel pouvoir de pilotage de leur établissement
 - Mettre en place un véritable statut pour les directeurs d'école et professionaliser leur recrutement
 - Reconnaître ceux dont les performances méritent qu'ils soient récompensés (part variable de rémunération)

12. Revoir complètement le rôle des Inspecteurs de l'Éducation nationale (IEN)

- Supprimer leur rôle d'encadrement administratif
- Concentrer leur mission sur les objectifs pédagogiques : l'inspection des enseignants fondée sur l'évaluation des élèves et la formation continue des enseignants
- 13. D'ici 2012, créer des EPEP qui permettent des expérimentations dans les écoles primaires, et notamment dans les ZEP, afin d'en faire un bilan à grande échelle et d'étendre ce dispositif par une loi plus générale après 2012

⁽¹⁾ Voir la Note de l'Institut Montaigne, Comment déghettoiser les « quartiers ». Un exemple concret : les Bosquets à Montfermeil, juin 2009.

⁽²⁾ Voir la *Not*e de l'Institut Montaigne, Écoles primaires en ZEP : faire plus et différemment, septembre 2006.